



**Commune de
BERNEVILLE**

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 Juin 2023**

	Prst	Abs	Pouvoir		Prst	Abst	Pouvoir
J. BELLENGIER	x			M. KWASEBART	x		
JF. ALLEGRO	x			O. LALY	x		
F. BOUY		x		O. PAYEN	x		
G. DUBOIS		x		R. PIGACHE	x		
C. BUQUET		x		S. SZYMANEK		x	
P. DUBRULLE		x					

Date :
jeudi 9 juin 09h00

Président :
J.BELLENGIER

Secrétaire :
O.PAYEN

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
De présents : 11
De votants : 11

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

- 31 . Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants
- 32 . Conservation d'une retenue de garantie

Délibération 31 : Désignation des délégués du conseil Municipal et de leurs suppléants

Le Maire informe l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de désigner le délégué et les trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Le maire, en application de l'article R.133 du code électoral rappelle que le bureau électoral est présidé par le maire et comprend deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes.

Monsieur Michel KWASEBART, Mme PAYEN, Odile, Monsieur Romuald PIGACHE, Monsieur Olivier LALY acceptent de constituer le bureau.

Monsieur le maire indique le mode de scrutin applicable et précise que conformément aux articles L.284 et L.286 du code électoral, le conseil municipal doit élire un délégué et trois suppléants.

Election du Délégué :

Après un appel à candidature, la liste de candidat est la suivante :

- liste 1 conduite par Julien BELLENGIER
 - o Monsieur Julien BELLENGIER

Premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel : 6
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 6
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés 6

Suffrages liste 1 conduite par Monsieur Julien BELLENGIER : 6 (six)

Est proclamé élu en qualité de délégué du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- Monsieur Julien BELLENGIER

Election des suppléants :

Après un appel à candidature, la liste de candidats est la suivante :

- liste 1 conduite par Jean-François ALLEGRO
 - o Monsieur Jean-François ALLEGRO
 - o Madame Sandra SZYMANEK
 - o Monsieur Romuald PIGACHE

Premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel : 6
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 6
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés 6

Suffrages liste 1 conduite par Monsieur Jean-François ALLEGRO : 6 (six)

Est proclamé élu en qualité de suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- Monsieur Jean-François ALLEGRO
- Madame Sandra SZYMANEK
- Monsieur Romuald PIGACHE

Délibération 32 : Conservation d'une retenue de garantie

Monsieur Le Maire rappelle que La société FP Constructions était titulaire du lot 1 relatif à la construction d'un bâtiment de stockage et d'un préau à BERNEVILLE. Le montant de ce marché était de 156 876.01 € HT.

Etant donné que les réserves émises sur le PV lors de la réception n'ont toujours pas été levées par l'entreprise, Le Maire propose de refuser le remboursement de la retenue de garantie auprès de la société en raison des réserves non levées.

Le Conseil Municipale à l'unanimité :

- Approuve la conservation de la retenue de garantie en recettes pour un montant de 4493.97€, cette somme sera imputée à l'article 7588.
- Précise que le remboursement de la retenue sera effectué ultérieurement si l'entreprise réalise les travaux de régularisation.

La séance est levée à 09h20

Le Président
Julien BELLENGIER

La secrétaire de séance,
Odile PAYEN